

Contrat d'armement entre le Niger et la Turquie : Niamey diversifie ses partenaires militaires !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

982

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Politique

Le PACP pose ses valises à Tombouctou



... Sécurité : Lancement des activités du Comité Consultatif de Sécurité du District de Bamako



Situation sociopolitique tendue : La CNDH tire la sonnette d'alarme !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

24 Nov. 2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1369

Nouveaux cas confirmés

72

Nouveaux guéris

14

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

73 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
13 cas graves en soins intensifs
397 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

17 096

Guéris

15 044

Décès

601

dont 856 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.14



P.19



/ Une /



Politique : Le PACP pose ses valises à Tombouctou

P.4

/ Brèves /



Choguel Kokalla Maïga à Kita : « L'armée malienne est la colonne vertébrale de notre nation »

P.10

Obésité : Un mal qui prend de l'ampleur au Mali

P.10

Primature : L'Ordre des Architectes reçu par le Premier ministre

P.11

Primature : Les ressortissants de Fallou demandent l'érection de leur Arrondissement en cercle

P.11

Lutte contre le terrorisme au Sahel : La Représentante Spéciale de l'UE reçue par le PCMT

P.11

/ Actualité /



Réforme du Secteur de la Sécurité : Lancement des activités du Comité Consultatif de Sécurité du District de Bamako

P.13

Journée de dépistage gratuit de diabète : Plus de 300 patients ont été dépistés et pris en charge

P.14

Colloque sur le dialogue social : La nécessité de dialoguer pour résoudre la crise

P.15

Chômage des diplômés : L'oisiveté pousse les jeunes sur de mauvais chemins

P.16

Grève des banques : Le ras-le-bol des clients

P.18

/ Politique /



Transition : Mahmoud Dicko trahit-il le Mali ?

P.19

Situation sociopolitique tendue : La CNDH tire la sonnette d'alarme !

P.21

Abdoulaye SISSOKO, Docteur en Droit communautaire : « La CEDEAO entre continentalisme et régionalisme »

P.22

Transition : Lettre ouverte à la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) sur la situation du Mali

P.24

/ Culture & société /



Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme : Valorisation et promotion de l'Artisanat malien

P.26

/ International /



Contrat d'armement entre le Niger et la Turquie : Niamey diversifie ses partenaires militaires !

P.27

Crise aux Antilles : L'obligation vaccinale, catalyseur d'une situation sociale explosive

P.28

Soudan : Malgré l'accord, les arrestations massives se poursuivent

P.29

/ Sport /



Ligue des champions UEFA : Édouard Mendy et Chelsea vont en huitièmes

P.30

/ Sport /



Opération Barkhane : Communiqué de Presse

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Politique **Le PACP pose ses valises à Tombouctou**

Une délégation du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (PACP) conduite par l'Ambassadeur Yeah Samaké a séjourné la semaine passée à dans la cité des 333 saints. Objectif, mettre en place la représentation régionale du parti et s'imprégner des conditions de vie des populations pour chercher des solutions appropriées à leurs éventuelles difficultés.

Après un accueil triomphal à l'aéroport de Tombouctou, la délégation dont votre modeste serviteur s'est rendu au gouvernorat pour des salutations d'usage, puis chez le chef du quartier et imams des mosquées Djingareyber et

Sankoré où des prières ont été formulées pour le Mali.

C'est une première depuis le début de la crise que vit notre pays qu'un parti politique dépose ses valises dans les régions du nord du Mali pour rencontrer ses militants et leur apporter son aide.

Plusieurs activités étaient au programme du président d'honneur du PACP. Rencontre avec des militants, séance de travail sur la vie du parti à Bamako et dans les autres régions, enfin, la réflexion sur la stratégie politique adéquate à Tombouctou pour développer le parti et faire de Tombouctou un acquis poli-

tique du parti. Aux termes de ces échanges particulièrement féconds, les militants ont pris l'engagement de travailler pour la mise en place des instances du parti dans toute la 7ème région. Ils ont aussi exprimé des besoins, pour la plupart des besoins sociaux. Problème d'eau potable pour les populations, d'écoles ou équipements des centres de santé. Niankoro Yeah Samaké a, à son tour promis de construire des écoles et faire des forages. La délégation a aussi fait don d'importants vivres aux populations.

Yeah Samaké a rappelé que sa fondation « Empower Mali » a construit à ce jour 43 écoles, foré plusieurs dizaines de forages pour donner de l'eau potable dans les villages reculés de la région de Sikasso et certains quartiers de Bamako. Pour ce parti, « diriger c'est servir ». Depuis son retour au bercail, Niankoro Yeah Samaké s'est consacré aux actions sociales. Dans la mission de Tombouctou, il y avait la présence remarquée du Maire de Tessalit, celle



de l'honorable Ali Koné membre du CNT et du bureau du PACP à Bamako. Elle a été mise à profit pour évaluer les besoins des populations

de Tombouctou, afin de mobiliser les ressources matérielles et financières nécessaires et y répondre pour le bonheur de tous. Cette

mission a été accomplie malgré le contexte sécuritaire très fragile.

Bientôt des actions concrètes seront réalisées pour soulager les populations rencontrées notamment 08 points d'adduction en eau potable pour leur plus grande satisfaction. Déjà, Tessalit, Ménaka, Kidal ont tous annoncé leur adhésion au PACP qui les a convaincus par ses actions concrètes.

Yeah Samaké n'entend pas s'arrêter là. La prochaine étape est pour Gao, puis Kidal. Son objectif est de servir tous les maliens, du nord, au sud. « On n'a pas besoin d'être au pouvoir pour servir » a-t-il dit. L'enfant de Ouélessébougou est en terrain connu. Lui-même natif du monde rural, il connaît le besoin prioritaire des nos concitoyens vivants dans le monde rural. C'est pourquoi, il a offert six tracteurs à six villages.

■ Moctar Sow



www.malikile.com

Sory Ibrahim Diallo
Ammy Baba Cisse Dôgô nous nous laisserons plus manipuler par personne ce qu'ils préparent est déjà connu d'avance. Ce régime n'est ni le régime d'Att, ni d'Alpha encore moins dIBK. Les Maliens ont eu les yeux ouverts maintenant!

■ Jeune Afrique



M'mah Sylla, 25 ans, est décédée samedi à Tunis, où elle avait été évacuée après avoir subi plusieurs viols commis par deux hommes qui se disaient médecins. Le drame a créé une onde de choc au sein de l'opinion publique guinéenne.



À son arrivée aux affaires, en 2018, le Premier ministre suscitait un immense espoir populaire. Mais trois ans plus tard, dont douze mois de conflit au Tigré, il est au bord du gouffre, entraînant son pays avec lui.



■ Wassa TV



#MaliRap : le retour triomphale du champion d'Afrique après avoir emporté 05 trophées au Nigeria #Afrima Awards 2021. Le fils de Oumou Dilly est accueilli en #héros par des #milliers de ses Fans depuis à l'aéroport international Modibo Keita. #WASSA_TV : l'essentiel de l'actualité



■ Sambou Sissoko



L'imam Dicko vole au secours de son beau fils IKN. La sortie du 28 Novembre aura un impact certain sur le procès du 3 Décembre.

■ Ammy Baba Cisse



"Moussa Traoré a fait 23 ans au pouvoir, mais on ne peut pas montrer ce qui reste de lui." Jeamille Bittar

Le nouveau mandat de la Minusca adopté par 13 voix pour et 0 contre. La Russie et la Chine, au lieu de mettre leur veto, se sont abstenues.

Le Mali n'a jamais autant eu besoin d'union sacrée, pourtant son peuple n'a jamais été aussi désuni et dispersé. Mais comment se foutre autant du collectif au Mali du kelenya ?

"Si l'aide des autres permet de sortir le Mali du trou, ça n'allait pas être ainsi." Jeamille Bittar

"Nous sommes prêts à mourir pour le Mali. Le Rwanda n'est pas mieux que le Mali." Jeamille Bittar

"Il ne s'agit pas de faire un Malikura mais plutôt de changer la gouvernance." Modibo Mao Makalou

"Une transition ne doit pas être longue, le pouvoir est une lourde charge et les problèmes surgissent à tout moment." Modibo Mao Makalou

"La transition n'appartient pas à quelqu'un, elle a besoin d'unité et de consensus." Modibo Mao Makalou

"Pour qu'on puisse avancer, il faut une amélioration de la sécurité, alors que chaque jour, l'insécurité gagne du terrain." Modibo Mao Makalou

« D'aucuns ont parlé de bras de fer avec la CEDEAO, il n'en est rien. » Choguel Kokalla Maiga

Voici trois actes que la foule veut au Mali :

- 1-Faire partir la France du pays
- 2-Quitter la CEDEAO
- 3-Faire venir les combattants russes de Wagner.

■ Maison de la Presse du Mali



La Maison de la Presse adresse ses vives félicitations aux élus des organisations professionnelles des médias à la HAC: Ramata Dia, Bechiry Diop et Bassidiki Touré. Nous saluons l'esprit de maturité et de responsabilité qui a guidé l'ensemble des organisations professionnelles pour aboutir à ce résultat.

Bon mandat à nos représentants à la Haute Autorité de Communication pour les six (6) prochaines années.

#MP_Mali



■ Hairai kopp officiel



Pour la première fois le Mali se qualifie en barrage et pourquoi ne pas participer à la coupe du monde. Donc peu importe l'adversaire comme il le dise nous pouvons le faire car actuellement ce sont les meilleurs d'Afrique qui vont s'affronter.

Cette équipe a besoin de leur soutenir et éviter de répondre à la provocation des équipes qui ont déjà commencé la préparation pour 2026.

#Ensemble nous marquerons l'histoire



■ Cardinal Fridolin Ambongo Besungu

Mes remerciements au président de l'Assemblée nationale Mbose N'kodia, au Président du sénat Bahati Lukwebo, au Premier ministre Sama Lukonde et au Conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité François Beya, pour leur visite. Nous sommes tous au service du peuple.



■ Wassim Nasr



Il y'a 32ans aujourd'hui Abdallah Azzam a été tué dans un attentat à #Peshwar, un extrait audio a été publié hier dans la vidéo d' #AQ contre l' #ONU: « le Jihad est un devoir depuis 1492 [...] et ne se terminera pas avec la libération de l' #Afghanistan ni de la #Palestine »

#Irak l'EI revendique un attentat à la voiture piégée dans le quartier al-Zouhour à #Mossoul visant « un rassemblement de membres des renseignements et de la police » // photo diffusée par les médias locaux irakiens



■ Ousmane Sonko



En rendant publique ma position sur la Charte, qui n'emporte pas celle de la Coalition YAW, mais la mienne et celle de mon parti, quoiqu'elle ne saurait différer de celle de la Coalition dont nous sommes membres, l'un de mes principaux objectifs était de susciter le débat.



■ Larmes des pauvres



#Mali --#Mopti Ce 23/11 Une attaque contre un checkpoint de dan na amassagou au carrefour de #Songho (axe #Bandiagara- #Sévaré) a fait deux morts parmi les miliciens. Un véhicule appartenant à un service étatique a été enlevé sur le même tronçon.

■ Présidence Sénégal



Le Président @Macky_Sall a reçu l'équipe nationale du Sénégal victorieuse de la 1ère édition de la CAN de football des malentendants. A cette occasion les lions ont été élevés au grade de chevalier dans l'ordre national du Lion et ont reçu chacun une enveloppe de 5millions de FCFA



■ Amb Mohamed Idriss F



Je suis nommé depuis hier au Conseil des Ministres au poste de Conseiller Principal du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale. Je remercie tout d'abord mon ministre pour cette promotion je remercie tout les amis qui m'ont adressés leurs félicitations



Merci ambassadeur et chère amie @jomcphail pour ce déjeuner convivial ce fut un réel plaisir de discuté autour d'un excellent repas

Jo McPhail @jomcphail · 12h

Très heureuse de passer une bonne heure de déjeuner avec notre ami @AmbMedIdriss . Grandes félicitations après la nomination au poste de Conseiller Principal de Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale.



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



Choguel Kokalla Maïga à Kita : « L'armée malienne est la colonne vertébrale de notre nation »



En marge de sa visite de quelques heures à Kita, le Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla Maïga, a rencontré les notabilités de la ville et il n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage à nos forces de l'ordre : « l'armée malienne est la colonne vertébrale de notre nation ».

Dans le cadre de la célébration du 50e pèlerinage de la Communauté chrétienne catholique qui s'est achevé ce dimanche et comme le veut la tradition, le Premier ministre, Dr. Choguel K. Maïga a rencontré les notabilités de Kita pour faire le point de la situation du pays et demander les soutiens des notabilités pour la réussite de cette Transition.

A l'entame de ses propos, le chef de village de Kati, Seydou Keita a réitéré son soutien et celui des autres notabilités ainsi que la population de Kita à la Transition après l'étape de Bamako où ils ont rencontré les autorités de Transition : « Kita soutient la Transition à 100 % que Dieu donne la force et l'intelligence à Assimi Goïta et à son Premier ministre pour bien mener cette Transition », a affirmé le chef de village de Kita. Le maire de la ville de Kita, Sory Dabo a remercié les autorités pour la création de la région de Kita et a demandé au chef du gouvernement de doter le gouvernement d'outils de travail.

Dès sa prise de parole, le Premier ministre a d'abord rendu un vibrant hommage aux forces de défense et de sécurité qui font un travail remarquable dans la lutte contre le terrorisme pour que nous puissions vivre : « Ils sont la colonne vertébrale de notre nation », a lancé le locataire de la Primature. Concernant les sanctions de la CEDEAO qui ciblent l'ensemble du gouvernement privé de voyage excepté le Président de Transition et son ministre des Affaires étrangères, le chef du gouvernement a affirmé que c'est pour affaiblir le Mali et prouver que nous ne sommes rien. « Assimi n'a pas de temps pour aller se balader, il quitte Kati, il est à Koulouba pour présider le Conseil des ministres et les Conseil de défense. Assimi n'a aucun avoir pour le geler », a fait savoir le chef du gouvernement.

Toutes ces manœuvres, selon le Premier ministre, c'est pour nous divertir raison pour laquelle aujourd'hui, même les margouillats s'amuse avec le Mali, a-t-il ajouté.

Enfin Dr. Choguel K. Maïga appelle à un sursaut national quel que soit son bord politique autour de cette transition.

Ousmane Mahamane / (Envoyé spécial à Kita) / Source : Mali Tribune

Obésité : Un mal qui prend de l'ampleur au Mali



Caractérisée par une accumulation anormale ou excessive de graisse dans le corps, qui peut nuire à la santé, l'obésité gagne du terrain. Dr. Al Mahady Touré, spécialiste en santé publique internationale, explique qu'elle peut être traitée.

Elle se traite par un suivi médical régulier permettant de prévenir certaines complications. Le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC) se fait en divisant le poids en kg par la taille en mètre carré », explique Dr. Al Mahady. Ce calcul permet de déterminer si un individu a un poids normal, s'il est en surpoids ou obèse.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), cette valeur ne doit pas dépasser 25 chez l'homme et 24 chez la femme. Les types d'obésité sont ; l'obésité modérée à sévère si l'IMC est compris entre 30-40, c'est-à-dire que les kilogrammes en trop commencent à devenir un souci. L'obésité morbide si l'IMC est supérieur à 40.

On distingue aussi l'obésité gynoïde d'où la masse grasse s'installe plutôt en bas du corps. Celle-ci a moins d'incidence sur la santé entraînant moins de soucis articulaires. Et avec l'obésité androïde, la masse s'installe dans le haut du corps. Elle est dangereuse pour la santé entraînant des problèmes d'hypertension, de diabète ou des troubles cardiovasculaires.

Aux dires du docteur, il existe une différence entre être en surpoids et être obèse et cela se détermine avec le calcul de l'IMC.

« J'ai commencé à prendre du poids suite à un choc psychologique. J'étais mal dans ma peau renfermée sur moi-même. La nourriture était un refuge. Je mangeais deux à trois fois après chaque repas. J'ai commencé à prendre du poids avec des malaises. Après je me suis prise en main et je suis allée voir un médecin. C'est après ses conseils et le régime bien suivi que je me suis reprise », témoigne Fanta Keïta, une ancienne obèse.

Le médecin conseille de savoir choisir ce qu'on mange, tout en évitant surtout trop de graisse et trop de sucre, ne pas manger entre les repas ni grignoter, éviter la sédentarité en pratiquant un sport adapté.

Aichatou Konaré / Source : Mali Tribune

Primature : L'Ordre des Architectes reçu par le Premier ministre



L'ainé des ordres professionnels du secteur des BTP du Mali reçu hier par le chef du gouvernement entend jouer toute sa partition dans le processus de refondation en cours. Pour ce faire, les architectes souhaitent que certains obstacles à la promotion du secteur soient levés conformément aux directives communautaires de l'espace UEMOA. Les membres de l'ordre qui affirment suivre avec attention les chantiers ouverts par la Transition, soulignent que le BTP peut jouer un rôle capital dans la relance de l'économie, si seulement la réflexion est faite pour harmoniser les textes législatifs et réglementaires qui régissent la profession, si la concurrence déloyale parvenait à être enrayerée... si le patrimoine architectural n'était pas bradé.

Le Chef du gouvernement a fait remarquer que cette situation n'est autre que la conséquence de la mal gouvernance qui a caractérisé le pays. Aussi, il a invité ses interlocuteurs du jour à saisir ses services à travers un mémo qui sera transmis à qui de droit, afin qu'après analyse des solutions appropriées soient apportées.

CCRP/Primature

Lutte contre le terrorisme au Sahel : La Représentante Spéciale de l'UE reçue par le PCMT

En visite de travail au Tchad, la Représentante Spéciale de l'Union Européenne pour le Sahel, Mme EMMANUELA DEL RE a été reçue en audience par le Président du Conseil Militaire de Transition, le Général de Corps d'Armée MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO. La situation sécuritaire au Sahel, la transition politique au Tchad et l'accompagnement de l'Union Européenne à ce processus, ont constitué l'essentiel des discussions entre le Chef de l'Etat et la diplomate européenne. Nommée en juin dernier, l'italienne EMMANUELA DEL RE est la première femme européenne à occuper ce poste et elle pose pour la première fois ses valises au Tchad, un pays au cœur de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel, dira-t-elle.

Le Tchad et son Président, le Général de Corps d'Armée MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO jouent et continuent de jouer un rôle d'avant-gardiste dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Pour la représentante de l'Union Européenne au Sahel, cette lutte contre les forces du mal

Primature : Les ressortissants de Fallou demandent l'érection de leur Arrondissement en cercle



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce mardi 23 novembre 2021, une délégation de l'association Lambalake Kaho conduite par son Secrétaire général, M. Hamala Cissé.

Cette association, qui regroupe les ressortissants de l'Arrondissement de Fallou, ses membres étaient venus demander au Chef du Gouvernement, l'érection de leur arrondissement en cercle.

En effet, selon les ressortissants de Fallou, dans le cadre du projet de découpage territorial, 5 des 6 arrondissements du cercle de Nara devraient être érigés en cercle à l'exception de Fallou, alors que cette dernière compte près de 36. 000 habitants. En outre, l'arrondissement serait un carrefour important et le socle de l'insécurité dans la région de Nara. Cette situation que les ressortissants trouvent injuste mérite, selon eux, d'être corrigée au moment où tous souhaitent vivement le MALIKOURA.

CCRP/Primature

est commune et doit fédérer les efforts. C'est pourquoi, les deux parties, Tchad et Union Européenne, ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme.

S'agissant de la transition enclenchée au Tchad, Mme EMMANUELA DEL RE a réitéré au Général de Corps d'armée, MAHAMAT IDRISSE DEBY ITNO, la volonté de l'Union Européenne à appuyer le processus.

Présidence de la transition du Tchad





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Réforme du Secteur de la Sécurité : Lancement des activités du Comité Consultatif de Sécurité du District de Bamako



L'atelier de lancement officiel des activités et de formation des membres du Comité Consultatif de Sécurité du District de Bamako, qui s'est ouvert le lundi 22 novembre 2021, au Gouvernorat du District de Bamako, a pris fin mardi. Présidée par le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité, le Général de Division Abdoulaye Coulibaly, la cérémonie s'est déroulée en présence du Gouverneur de District, M. Baye Konaté, du représentant du Centre pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (DCAF), M. Alexis N'Dayizeye, ainsi que de la représentante du Maire du District de Bamako. Cet atelier de deux jours, s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, axe prioritaire N°1 de la feuille de route de la Transition. C'est donc le fruit d'une profonde réflexion endogène, décidée et menée par des Maliens et Maliennes dont la finalité est de rapprocher les Forces de Défense et de Sécurité et la population, en vue de rendre la présence et l'ac-

tion de la première plus visibles et plus efficaces.

Il s'agissait donc pour les participants de mettre à profit les deux jours de travaux pour mieux comprendre, apprendre et échanger sur les Réformes du Secteur de la Sécurité. L'atelier a été également marqué par une formation de ses membres par des Cadres du Commissariat sur des communications ayant porté, entre autres, sur les généralités sur la RSS, l'état des lieux, la stratégie nationale RSS ainsi que les rôles et responsabilités des Comités Consultatifs de Sécurité (CCS).

A la clôture de cet atelier de lancement officiel des activités de Comité Consultatif de Sécurité du District de Bamako, le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité, le Général de Division Abdoulaye Coulibaly, a félicité et encouragé les cadres du Commissariat qui se sont prêtés à cet exercice en ne ménageant aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Occasion pour lui d'annoncer clairement que le Comité Consultatif de Sécurité du

District de Bamako est désormais officiellement installé.

Durant deux (02) jours d'intenses travaux, suivis de la formation des membres du Comité Consultatif de Sécurité du District de Bamako, il a été prouvé que les différents thèmes qui ont été développés au cours de cet atelier, à savoir les généralités sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, l'état des lieux du processus, la stratégie nationale de la RSS ainsi que les rôles et responsabilités des Comités consultatifs de Sécurité, ont été d'une importance capitale ayant permis de mieux outiller les participants dans la planification des activités futures qu'ils ont à mener.

Enfin, le Commissaire à la Réforme du Secteur de la Sécurité, le Général de Division Abdoulaye Coulibaly, s'est dit convaincu qu'ils sauront se relever à la hauteur de la mission qui est désormais leur.

■ Yama DIALLO

Journée de dépistage gratuit de diabète : Plus de 300 patients ont été dépistés et pris en charge

En marge de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le diabète dans notre pays, Biogaran, en collaboration avec l'Association Malienne de Lutte contre le Diabète (AMLDD), a organisé, ce samedi 20 Novembre 2021 dans les locaux du Centre de Lutte contre le Diabète, une journée de dépistage gratuit de diabète avec don de médicaments. Une initiative hautement saluée par les autorités de santé du Mali qui partagent cette vision de Biogaran de promouvoir l'accès aux médicaments de qualité aux patients souffrants de pathologies chroniques comme le diabète. Au cours de cette journée, plus de 300 patients ont été dépistés et pris en charge par des spécialistes du diabète. Soulignons que Biogaran est un laboratoire pharmaceutique français spécialisé dans la production et la vente de médicaments génériques qui a démarré ses activités au Mali en février 2020 pour répondre à un besoin pressenti d'action aux médicaments génériques de qualité bioéquivalence. En 20 ans d'activité et de croissance, le laboratoire pharmaceutique Biogaran est devenu un acteur majeur du secteur pharmaceutique

en France grâce à un modèle inclusif et responsable visant à démocratiser les médicaments génériques bio-équivalents de qualité. Cette démocratisation paraît essentielle pour le continent africain, où Biogaran ambitionne de devenir le premier choix des patients qui souhaitent accéder à des médicaments abordables, sûrs et efficaces contre les pathologies les plus répandues. Pour le Dr Fofana Cheickna Hamala, superviseur des ventes au Mali, au Niger et au Burkina Faso, en même temps mandataire pour le compte BIOGARAN, en célébrant cette journée de lutte contre le diabète, il était important pour Biogaran, acteur de santé, d'être aux côtés de l'Association Malienne de Lutte contre le Diabète pour organisation de cette journée de dépistage gratuit de diabète avec la remise de médicaments pour les patients dépistés. En faisant cette action, Biogaran veut montrer qu'elle est une société citoyenne qui place les patients au cœur de sa politique. « Aujourd'hui, nous répondons à un appel pressant de l'Association Malienne de Lutte contre le Diabète, en l'aidant à dépister le maximum de personnes souffrants de diabètes ou les

personnes désireuses de faire le contrôle ou de se faire dépister... », dira-t-il. Au-delà de tout ça, Biogaran a mis à leur disposition ce qu'on appelle les livrets d'éducatifs thérapeutiques pour les personnes diabétiques. Dans ce livret, il y a toutes les informations sur le diabète, sur la prise en charge médicamenteuse et aussi sur les régimes à suivre ou comment prendre les médicaments... Biogaran n'est pas à sa première action pour soutenir les structures sanitaires, mais aussi les personnes nécessiteuses.

C'est pourquoi les laboratoires Biogaran mettent au service des patients des médicaments de qualité, efficaces et abordables, permettant de traiter des pathologies communes en toute sécurité. Aussi, Biogaran entend participer à la lutte contre la contrefaçon grâce à son packaging inviolable, qui garantit aux patients la prise d'un médicament de qualité, fabriqué dans le strict respect des normes européennes. « En tant qu'acteurs responsables, nous nous engageons également à fournir un suivi après la délivrance du médicament. Il est assuré par un pharmacien basé à Abidjan qui peut être contacté pour traiter les cas d'informations médicales et de pharmacovigilance. Notre engagement auprès de nos patients se poursuit à travers des outils d'éducation thérapeutique tels que des livrets sur les pathologies les plus communes, afin de les accompagner pleinement dans la prise en charge de leurs maladies », a-t-il conclu.

■ Yama DIALLO



Colloque sur le dialogue social : La nécessité de dialoguer pour résoudre la crise

Le Centre d'Etude et de Réflexion du Mali en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert Stiftung a organisé, du 23 au 24 novembre 2021, un colloque de haut niveau à l'hôtel Maëva Palace dont le thème était « un dialogue social renouvelé et davantage inclusif pour des solutions durables aux préoccupations du monde du travail ». Dans une démarche purement pédagogique, les panelistes ont décortiqué le thème qui est une d'importance capitale dans le contexte malien.



Créé en 2015, le Centre d'Etude et de Réflexion du Mali (CERM) est un espace de débats, de dialogue et de propositions qui tend à exprimer la voix malienne sur les problèmes qui assaillent le Mali. Il a pour mission fondamentale de proposer des pistes de dialogue social afin de mieux structurer et d'approfondir les angles pour plus d'inclusivité en vue de répondre aux préoccupations des acteurs du monde de travail. Il se cherche bien évidemment à favoriser la marche vers le progrès social et économique dans notre pays. En d'autres termes, il s'agit de consolider le dialogue social pour l'apaisement du climat social au Mali. Et ce, dans le cadre de la nécessaire gestion d'une crise sociale sans précédent qui s'est greffée à la crise sécuritaire. Convaincu que le dialogue est facteur de paix et de cohésion sociale, le représentant du CERN, Amadou Diop a l'entame de son intervention, a remercié la Fondation Friedrich Ebert Stiftung avant d'apporter son soutien indéfectible au Mali surtout en cette période de crise.

« Nous croyons aux vertus du dialogue, de l'argumentation, du débat...car c'est de cela que jaillit la lumière », a-t-il précisé. Le président de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES), Christian Klatt dans son intervention n'a pas manqué de souligner l'importance de cette rencontre qui vise à renforcer la stabilité et la cohésion sociale sur toute l'étendue du territoire national du Mali. Selon lui, la fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES) veut partager ses expériences avec toutes les institutions de l'État ainsi que le Patronat national du Mali et les syndicats afin de résoudre les crises maliennes par le biais du dialogue social. Le dialogue permet aux hommes d'échanger les idées qui les opposent dans la résolution de la crise. Il a aussi félicité le CERN pour son engagement dans le dialogue social. Le diplomate allemand est revenu sur les aspects sécuritaires dont souffre notre pays depuis près d'une décennie. En outre, pour le retour de la paix au Mali, le président Klatt n'a pas oublié de mentionner que la sta-

bilité et la réconciliation, sont à la croisée des chemins d'un dialogue social pour le bonheur de la population malienne voire le Sahel tout entier. La parole a également été donnée aux participants pour qu'ils s'expriment sur le thème du jour. Sans de langue de bois, le Pr Drissa Coulibaly de l'enseignement secondaire a demandé aux organisateurs de multiplier ce genre de rencontre pour que le gouvernement puisse prendre à bras le corps la crise de l'école malienne. Ce colloque permet d'anticiper les doléances des enseignants, a-t-il dit avant de revenir sur l'application du fameux article 39 du statut du personnel enseignant, voté par l'Assemblée Nationale du régime précédent. A ses dires, l'Etat et les enseignants ont du mal à harmoniser leurs positions, conséquence l'école est de nos jours un corps très malade. Il urge de résoudre rapidement la crise scolaire qui n'arrange personne.

■ Ibrahim SANOGO

Chômage des diplômés : L'oisiveté pousse les jeunes sur de mauvais chemins

À cause de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, de nombreux sortants de nos facultés peinent à se trouver une occupation conforme à leur qualification. Beaucoup cèdent aux sirènes des groupes mafieux et extrémistes.

Plus qu'un phénomène de société qui impacte essentiellement les jeunes diplômés, le chômage est de plus en plus perçu comme un facteur d'instabilité sociale pour des pays comme le Mali, confronté à une insécurité chronique depuis 2012. La facilité étonnante avec laquelle les groupes terroristes arrivent à recruter ou à faire enrôler les jeunes pourrait-elle s'expliquer par la hausse de plus en plus inquiétante du taux de chômage des jeunes ?

Le chômage des jeunes de 15 à 35 ans représentait 6,3% en 2020, selon des statistiques officielles. Le taux de chômage n'est pas un indicateur pertinent dans notre pays pour mieux cerner les dysfonctionnements du marché de l'emploi, selon le Directeur de l'Observatoire National de l'Emploi (ONEF).

Ce taux se calcule, précise Boubacar Diallo, sur la base de trois critères : être sans emploi, être disponible pour travailler et être à la recherche active d'un emploi. Le premier responsable de l'ONEF trouve qu'il est difficile de trouver un jeune qui répond à la fois à ces trois

critères. Toutes choses qui justifient, à son avis, le faible taux du chômage documenté par son service.

Dans la réalité, le chômage concerne un grand nombre de jeunes notamment diplômés. Le phénomène commence même à devenir un réel problème de société. Si aucune étude documentée n'existe (pas à notre connaissance) jusqu'ici sur le lien entre chômage et insécurité civile, certains experts établissent une relation de cause à effet entre les deux phénomènes.

«Si le terrorisme a atteint ce niveau aujourd'hui, c'est parce que les terroristes recrutent», affirme le Sociologue Facoh Donki Diarra. Le manque de perspective, ajoute l'analyste, peut précipiter les jeunes diplômés déçus en quête d'emploi, sur des voies périlleuses telles que la migration irrégulière, le banditisme.

Pour cause ? Un jeune diplômé à des obligations. «Et si ses besoins ne sont pas satisfaits, il a tendance à s'adonner à des actes de banditisme», explique le chercheur. Certains sont

par exemple enclins à aller vers des fonctions comme la police, la gendarmerie ou les sapeurs-pompiers. La qualification acquise à l'école est mise de côté au profit de la rentabilité immédiate qui pourrait faire d'eux de proies faciles à capter par les terroristes présumés, déplore Facoh Donki Diarra.

QUALITÉ DES PRODUITS- Pour lui, le Mali a toujours eu des difficultés d'insertion de ses jeunes diplômés. En 1985, notre pays a essayé de résoudre le problème avec le Service National des Jeunes (SNJ). Cette opération a eu un succès parce qu'elle a permis aux jeunes diplômés d'accéder à la fonction publique, note le sociologue. Mais, depuis quelques années, insiste le spécialiste, «nous constatons une crise de l'emploi liée essentiellement à la qualité des produits actuels de l'école malienne». En effet, des milliers d'étudiants reçoivent leurs parchemins chaque année. Ils peinent à décrocher un emploi, et même un stage rémunéré ou non. Ces jeunes diplômés consternés, exercent souvent des activités ne correspondant pas à leur profil de formation ou qui ne nécessitent pas un diplôme supérieur ou secondaire.

C'est le cas d'O.D, qui a requis l'anonymat. Il a fait des études supérieures hors du Mali dans l'espoir de trouver un travail dès son retour au bercail. La jeune fille qui a très vite déchanté, peine à trouver un stage. Elle a déposé son curriculum vitae pour répondre à des offres d'emplois publiés sur les réseaux, dans les journaux. Mais sans succès pour le moment. Elle a fini par se résigner, estimant que sa situation est due au fait qu'elle n'a pas de parents bien placés pour lui donner un coup de





piston. Pis, «à un moment donné, la famille pense que c'est toi qui ne veut pas travailler», se plaint-elle.

Désespérés, certains ont renoncé à toute recherche d'emploi pour se consacrer à d'autres activités ne nécessitant pas forcément un diplôme. Détenteur d'un diplôme supérieur, celui que nous désignerons par les initiales Y.M. est devenu conducteur de mototaxi. Aujourd'hui, grâce à son engin à deux roues, le trentenaire parvient à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

Il exhorte ses camarades à éviter l'oisiveté, en acceptant de faire de petits métiers. «C'est à cause du chômage que je suis encore célibataire. On ne peut pas se marier si on n'a pas les moyens de subvenir aux besoins de sa femme», argumente-t-il, précisant que tous ses camarades de promotion sont encore au chômage et passent la journée à se tourner les pouces.

ADAPTER LA FORMATION AUX BESOINS DU MARCHÉ- Les diplômés des filières les plus touchées sont la sociologie, les sciences

de l'éducation, la finance-comptabilité, la socio-anthropologie, le droit public, la finance administration, les sciences et technologies, les sciences économiques, etc. Pour faciliter leur intégration professionnelle, les autorités ont mis en place des structures publiques comme l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

L'APEJ a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes en milieu rural et urbain, diplômé ou non, notamment en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. De 2004 à nos jours, ses interventions ont touché directement 193.575 jeunes. Un chiffre qui paraît insignifiant comparé aux dizaines de milliers de jeunes diplômés qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, estiment des observateurs.

L'Observatoire National pour l'Emploi et la Formation (ONEP), créé en 2013, réalise des études et des recherches sur l'emploi et la formation pour orienter les décideurs. Son directeur estime que le problème se pose depuis le lycée où les filières de formation sont très peu

diversifiées. «Après son baccalauréat, l'étudiant n'a pas d'autres choix que de s'orienter vers les sciences sociales (économie, sociologie, littérature, etc.)», déplore Boubacar Diallo. Ces filières, ajoute-t-il, sont très peu demandées sur le marché du travail.

Pour remédier à cette situation, un rapport d'étude sur l'insertion professionnelle et l'employabilité des diplômés des institutions publiques d'enseignement supérieur du Mali, réalisé par l'ONEP, recommande à l'État de mettre en place un dispositif de suivi post formation des étudiants. Il suggère d'orienter moins d'étudiants vers les sciences sociales, d'adapter les programmes de formation aux besoins du marché du travail et de mettre en place un dispositif permettant aux étudiants d'accéder aux stages de formation dans les entreprises... Certains proposent de trouver urgemment une solution à ce phénomène pendant qu'il est encore temps.

Mariétou KOITÉ
Source : Essor

Grève des banques : Le ras-le-bol des clients

Certains trouvent indécente l'attitude des grévistes dont l'intention manifeste est de prendre en otage le paiement des salaires. Les syndicalistes, eux, se défendent de procéder ainsi pour se faire entendre



Le Syndicat National des Banques, Assurances, Microfinances, Etablissements Financiers et Commerces du Mali (SYNABEF) a déclenché hier une nouvelle grève de 72 heures, reconductible. Les grévistes demandent la revalorisation de la grille du salaire de base de 15% déjà provisionné, la régularisation de la situation des prestataires/intérimaires, conformément à l'article L313 du Code du travail et l'application du décret de 1971 sur le fonds social.

Pour cette première journée d'arrêt de travail, le mot d'ordre a été suivi presque par toutes les banques, assurances, micro finances, et établissements financiers affiliés au SYNABEF. Pas même de service minimum. Cependant, la Banque de Développement du Mali (BDM SA) et la Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) se sont désolidarisées de cette grève comme c'était le cas lors des deux précédents mouvements d'arrêt de travail.

Le Secrétaire général du Comité Syndical de la Banque Nationale de Développement Agricole (BND) et ses camarades disent veiller au respect strict du mot d'ordre de grève dans leur banque. Interrogé au sujet de la non-observation du service minimum, Alassane Sango se veut formel.

«Aucune loi ne nous oblige à observer un service minimum. C'est prévu dans les entreprises, mais il n'y pas un décret d'application», croit savoir le syndicaliste. Rencontrés au siège de la Banque Malienne de Solidarité

(BMS S.A), le Secrétaire administratif du SYNABEF et ses camarades assuraient le piquet de grève. «Nous sommes dans la grève illimitée qui ne dit pas son nom.

Même les samedis et dimanches, nous ne travaillerons pas», dit Cheick Oumar Diakité, d'un ton discourtois. Comme pour dire aux clients qu'ils n'auront pas leur argent jusqu'à la satisfaction des doléances des grévistes. Il est totalement indifférent aux difficultés des clients des banques.

«La pression de la population ne va pas nous démotiver, parce que nous sommes prêts à continuer cette grève». Notre interlocuteur donne un aperçu des raisons de la radicalisation de son syndicat. « Pendant toute la durée de la trêve, l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF-Mali) ne nous a pas approchés. C'est le lundi vers 18 heures que les patrons sont venus dire qu'ils veulent négocier, mais ils sont restés

sur leurs décisions de ne pas bouger», explique-t-il.

Pour certains clients, la grève est certes un droit mais les syndicalistes ne doivent en aucun cas prendre en otage les salaires. «Ils ont le droit d'aller en grève. Mais nous ne sommes pas responsables du désaccord entre les syndicats et leur patronat, donc ils ne doivent pas nous priver de nos avoirs», peste Alhassane Touré. Ce dernier invite les autorités à s'investir afin de résoudre cette crise pour le bonheur des populations.

Un autre client estime que la période choisie est inappropriée, car elle impacte les activités de retrait bancaire des salariés. «Les banquiers ne doivent pas oublier aussi la part des salariés dans les fonds qu'ils brassent, sur lesquels ils sont payés en partie. Je trouve indécent que les syndicalistes veuillent chaque fois ramener leur grève vers la fin du mois en vue de pénaliser les salariés et les opérateurs économiques pour obtenir satisfaction», interpelle-t-il.

D'autres demandent aux patrons de banques de s'assumer. Plusieurs d'entre eux menacent de retirer leur argent de toutes les banques qui observent cette «grève sauvage». Ainsi, soutiennent-ils, les grévistes comprendront qu'ils ne valent rien sans les clients qu'ils semblent mépriser au regard des propos tenus par les leaders syndicaux.

Babba B. COULIBALY



Transition : Mahmoud Dicko trahit-il le Mali ?

Mahmoud Dicko reprendrait-il service ? Pour être plus précis a-t-il jamais regagné sa mosquée comme il l'avait annoncé au Monument de l'indépendance le 20 août 2020 au lendemain de la démission de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita ?



Messi de la Mosquée, malgré ses tares et défauts que les Maliens ont mis du temps à découvrir, n'est pas dépourvu de qualité. En sus de ses talents de dribbleurs - le Chérif de Nioro, IBK, le M5-RFP, les militaires du CNSP...sauront en témoigner – il est aussi résilient pour ne pas dire têtue quand il se fixe un objectif. Pragmatique, l'homme, rusé et peu regardant sur ses engagements et l'éthique, a toujours un plan A et un plan B dans sa besace quand il va à la chasse au ... pouvoir. Car en effet, Messi de Badala a un rêve, un objectif : être président du Mali – même d'une Transition. Ou pire, être désigné médiateur pour la crise du Centre du Mali qui lui servirait alors de marchepied pour prendre le pouvoir. Avec les armes d'Amadou Kouffa ou à la Khomeiny. Peu lui importe. Après l'échec retentissant de son fameux « Manifeste » malgré le tintamarre médiatique qui a accompagné son lancement sans qu'Imam Messi ne marque le moindre but, il s'était reconverti dans un pseudo-rôle de défenseur des consommateurs du Mali. Ses diatribes contre le gouvernement sur ce thème n'ont pas eu plus de succès. Le voilà maintenant tentant de se redonner aussi bien une nouvelle virginité politique qu'une légitimité perdue qu'il peinera sans doute à retrouver.

En effet, accusé à tort ou à raison d'avoir clandestinement rencontré l'ambassadeur de France au Mali pour comploter contre le Mali,

Mahmoud Dicko sentant le danger, s'est fait interviewer par un de ses proches. La vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux est un véritable attrape-nigaud surtout pour ceux qui ne connaissent pas Messi ou simplement pour ceux qui sont prêts à donner leur âme au premier porteur de bonne parole.

Que nous sert encore Ladjji Messi ? Bien sûr beaucoup de demi-mensonges et des libertés avec l'histoire récente du Mali. Sans compter les accusations gratuites contre ses anciens amis du M5-RFP qu'il s'interdit néanmoins de nommer.

Messi affirme qu'il aurait préféré se taire, ne pas répondre aux accusations de trahison du Mali portées contre lui. Mais n'est-il pas bizarre de vouloir à la fois se taire tout en convoquant un affidé chez soi pour répondre 15 minutes durant à une seule question. Hé Mahmoud, Sabali ! Les maliens ne boivent pas par



leur nez

Puis de demander qui va croire que lui Mahmoud va comploter avec la France contre le Mali. Preuve de la légèreté de l'accusation selon lui : ce ne serait pas un français qui l'aurait dénoncé comme c'est le cas avec la vidéo qui circule. Hum ! Mahmoud Dicko sait mieux que quiconque que de nombreux français dénoncent quotidiennement les travers de la politique française en Afrique et au Mali. Mais passons.

Puis arrivent les gros mensonges et la falsification de l'histoire récente du Mali. Il est en effet faux de dire que des gens sont allés chercher Dicko pour contester un régime qui dit-il lui avait tout donné. Et qui lui aurait tout proposé pour quitter le mouvement de contestation (ndlr : le M5-RFP qu'il indexe sans le citer) : « **J'ai refusé au nom du Mali. Car je ne voulais rien pour moi seul** ». Un double mensonge si l'on se rappelle que Kaou N'Djim a toujours soutenu que c'est la CMAS de Mahmoud Dicko qui est allé chercher les autres pour faire le M5_RFP et que Messi de Badala a affirmé plus d'une fois avoir accepté les généreux dons de IBK. Qu'il a trahi. Et c'est l'adage populaire qui dit « Qui a trahi, trahira » S'apitoyant sur lui-même, l'imam dribbleur re-

grette que les accusations portées contre lui surviennent au moment où prenant le pays en compassion il a décidé de faire des bénédictions (Douas) et des sacrifices (Saraka bo) pour demander à Allah de protéger le Mali et de prodiguer ses conseils. « **Mais avant d'ouvrir ma bouche on me prête des intentions de déstabilisations du pays pour lesquelles les prières ne sont qu'un prétexte** ». Dicko n'est pas le seul leader à rassembler des fidèles pour prier pour le Mali. Lui seul est accusé d'avoir des intentions occultes malveillantes. Donc lui seul doit savoir pourquoi. Messi dit par ailleurs avoir été le 1er à avoir parlé en 2015 ici dans cette mosquée de volonté de recolonisation du Mali par la France. Ou étaient ceux qui m'accusent aujourd'hui ? Plus que de prendre des libertés avec la vérité historique, c'est une injure pour les maliens que de dire que la dénonciation du néocolonialisme ne remonte qu'en 2015 et que c'est une seule voix, celle de Mahmoud Dicko qui l'a portée.

Mettant en avant son âge, il dit que lui, personne âgée a accepté de se « **mettre devant vous quand vous êtes venus me chercher nonobstant mon statut d'imam. Vous m'avez donné le titre d'autorité morale et**

vous vous étonnez que je veuille vous conseiller aujourd'hui. Ceci peut-il faire de moi un ennemi du Mali ou un comploteur ? C'est de la pure manipulation. C'est maintenant que je réalise qu'il y a des mensonges sur les réseaux sociaux ».

Constat tardif pour un as de la communication entouré de « vidéomen » de toute nature dont les propos s'écartent très souvent de la vérité. Par exemple Messi de la Mosquée ne dit pas qu'au Comité stratégique du M5- RFP certains étaient plus âgés que lui et d'autres avaient son âge. A-t-il vécu l'indépendance sans ceux-ci ?

Dicko se plaint du fait que « **personne ne peut plus parler. Les aînés ne peuvent pas conseiller. Dès qu'on ouvre la bouche on est accusé de tous les maux par les jeunes. Inacceptable pour notre pays** ». Sauf que les mêmes jeunes écoutent religieusement ceux qui n'ont pas perdu leur confiance.

On le voit donc Mahmoud Dicko a d'abord un problème avec lui-même qu'il doit régler avant de se pencher sur son passif avec le peuple malien.

■ Moctar SOW



Situation sociopolitique tendue : La CNDH tire la sonnette d'alarme !



Dans un communiqué N°0021-2021/CNDH-P, en date du 23 novembre, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) se dit très préoccupée par le climat sociopolitique marqué par une polarisation des positions entre différentes options stratégiques de gouvernance. La CNDH fustige en outre certains écrits, discours et autres slogans incitant à la discrimination, à la haine et à la violence constitutifs de menaces pour la paix, la stabilité et la sécurité.

L'Institution Nationale exprime sa vive préoccupation à la suite de différentes allégations de violations et d'abus des droits de l'Homme. Tout de même, elle salue l'initiative d'ouverture des plus hautes autorités, et les encourage à privilégier la vertu du dialogue avec toutes les composantes sociales du pays d'une part et avec la communauté internationale autour des engagements souscrits par le Mali, notamment sur les questions de consolidation de la paix, de l'Etat de droit, de la démocratie, d'autre part.

Ainsi, se fondant, notamment, sur la Constitution du 25 février 1992, le Pacte international

relatif aux droits civils et politiques, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la CNDH rappelle l'obligation pour l'Etat de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances, condamne toute campagne d'incitation à la haine, à l'hostilité, à la discrimination et à la violence...

La CNDH recommande aux autorités compétentes l'ouverture d'enquêtes indépendantes, crédibles, transparentes par rapport à toute allégation de violations et d'abus des droits humains, singulièrement sur d'éventuels cas de disparitions forcées, d'arrestations et de détentions arbitraires ainsi que leurs tentatives. Aussi dénonce-t-elle le traitement discriminatoire de l'exercice du droit de manifester pacifiquement sans troubler l'ordre public...

Enfin, la CNDH appelle les populations et les médias à s'abstenir des écrits, discours, propos, slogans incitant à la haine, à la division, à la violence, à la discrimination, dans le respect de la liberté d'expression et de presse. Elle rappelle que la liberté d'opinion est un

droit fondamental insusceptible de restriction. Aussi, pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Faut-il le rappeler, la CNDH, dans sa mission de protection des droits de l'homme, a un mandat légal de recevoir des plaintes individuelles ou collectives de toute personne physique ou morale, relatives à des allégations de violation des droits humains. Elle a le pouvoir d'enquêter, d'investiguer et d'entreprendre toutes mesures nécessaires, en vue de mettre fin auxdites violations. Elle oriente les plaignants et leur assure une assistance juridique, en cas de besoin. Elle prodigue des conseils avisés aux autorités compétentes et fait des recommandations à leur attention dans le sens d'un meilleur respect des droits de l'homme.

Elle a aussi une mission de prévention de la torture. A ce titre, elle est investie du mandat d'effectuer des visites régulières ou inopinées au niveau de tous les lieux de privation de liberté (unités d'enquête, maisons d'arrêt, tout autre lieu où une personne serait détenue). Elle doit prendre des mesures et/ou faire des recommandations dans le sens de l'humanisation des lieux de privation de liberté, et veiller au respect, dans lesdits lieux, de l'interdiction stricte de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Enfin, elle a une mission de promotion des droits de l'homme. A ce titre, elle a mandat d'instaurer une culture des droits de l'homme au Mali, à travers la formation, l'information, la sensibilisation, la communication, et l'institution de l'enseignement des droits humains au niveau de tous les cycles d'enseignement. Dans la même veine, elle fait le plaidoyer afin d'amener notre pays à ratifier les instruments juridiques internationaux pertinents sur les questions de droits de l'homme. Elle émet également un avis éclairé sur tout projet ou proposition de textes en lien avec les questions de droits humains.

■ Yama DIALLO

Abdoulaye SISSOKO, Docteur en Droit communautaire : « La CEDEAO entre continentalisme et régionalisme »

La crise entre les autorités de la Transition au Mali et l'Organisation communautaire de la Sous-région, la CEDEAO, ne cesse de s'empirer. Tout dernièrement, des sanctions ont été élaborées contre certains dirigeants de la Transition au Mali. Abdoulaye Sissoko Docteur en Droit communautaire se prononce sur la question.



Mali Tribune : Parlez-nous un peu de la Communauté en matière politique, plus exactement, le Droit communautaire.

Dr. Abdoulaye Sissoko: Tout d'abord, le Droit communautaire est un Droit international de deuxième niveau. Le Droit international est de 3 niveaux, premier niveau Droit international pure, le Droit communautaire et les conventions bilatérales. Conformément au plan d'actions de Lagos de 1980, il a été décidé de créer

dans chacune des 5 régions de l'Afrique une organisation sous régionale, Est Ouest, Nord, Sud et le Centre. Parce que qu'on s'est dit entre pays proches, il est plus facile de discuter des problèmes et de trouver des solutions. Le Président Alpha Oumar Konaré avait proposé le Continentalisme mais d'autres leaders ont proposé le Régionalisme. C'est-à-dire que l'on va passer d'abord par les régions et ensuite, le Continent. Donc le Droit communautaire, c'est lorsque quelques Etats décident d'unir leurs

efforts pour trouver les solutions aux problèmes qu'ils se partagent eux-mêmes. Cela peut être sur le plan économique, politique juridique social ou culturel. Le Droit communautaire, c'est aussi lorsque quelques Etats décident de mettre en place une organisation d'intégration à partir d'un traité et que tous s'engagent à respecter. C'est un Droit international de deuxième niveau. Cela dire veut dire intégration.

Mali Tribune : Quelle relation existe-t-il entre la CEDEAO et le Mali ?

Dr. A. S. : Le Mali est un Etat membre de la CEDEAO, une organisation d'intégration. Le Mali fait partie de ce cadre d'intégration qui est supranationale. Au début de sa création, en 1975, c'était plutôt un objectif purement économique. Compte tenu des crises, les dirigeants se sont dit que l'intégration économique n'était possible sans la paix dans la sous-région. Aucun développement n'était possible sans la paix. Les chefs d'Etat et des gouvernements ont adopté des règles juridiques en matière de paix, de sécurité, en Démocratie et de bonne gouvernance. Celle adoptée en 1998, le mécanisme de prévention et de gestion des conflits. Elle a adopté le Protocole de Démocratie et de Bonne gouvernance en 2001. C'est ce qui permet à l'organisation d'intervenir à chaque fois qu'il y a une atteinte à la Démocratie dans l'un des Etats membres. Ce sont ces instruments qui permettent d'intervenir dans les Etats membres en cas de crise ou d'atteinte à la Démocratie. La CEDEAO est dans une posture un peu compliquée. Il y a une gamme de sanction aggravée. L'organisation doit surtout prendre la situation dans laquelle se trouve le Mali. Cet esprit panafricaniste. L'objectif des traités, c'est bien entendu d'attirer les Etats et non de les contraindre. L'organisation doit surtout revoir dans les rétroviseurs, cet esprit panafricanistes qui est derrière les textes. C'est cela l'esprit des traités.

Mali Tribune : Mais est ce que l'on peut dire aujourd'hui que les sanctions prises aujourd'hui par la CEDEAO contre les autorités maliennes sont justifiées ?

Dr. A. S. : Oui bien sûr. Les sanctions sont justifiées. Des textes qui le justifient existent dans le traité. Même en 2012, la CEDEAO a adopté un régime de sanction spécifique lorsqu'un Etat n'honore pas son engagement vis-à-vis du traité. Alors là la CEDEAO peut voir sa responsabilité engagée. Il existe même un régime de sanction depuis 2012. Mais cela va être un couteau à double tranchant. Les autorités maliennes doivent privilégier le dialogue et multiplier les voies. La CEDEAO quant à elle doit revoir dans le rétroviseur. Les traités sont derrière un esprit et une philosophie panafri-

caniste. On a voulu se regrouper, cette solidarité entre les peuples africains, c'est pourquoi on a toutes ces organisations. Donc, ces sanctions, il fallait un esprit de regroupement et de solidarité. Ce sont ces idées qui gouvernent les traités et l'esprit qui les gouvernent. Les autorités maliennes et la CEDEAO doivent privilégier le dialogue parce que l'objectif de la CEDEAO, c'est d'attirer les Etats et non de les contraindre. C'est toujours de prendre aussi des sanctions économiques. Même l'embargo existe dans le traité de la CEDEAO. Cela n'est quand- même pas la solution. L'Etat du Mali se trouve dans une situation vraiment compliquée. La CEDEAO doit gérer avec l'esprit panafricaniste qui a fait les traités et textes de la CEDEAO. Contraindre les Etats, cela va être compliqué. Il faut privilégier le dialogue.

Mali Tribune : Jusqu'à où pourra-t-elle aller dans ses sanctions contre le Mali ?

Dr. A. S. : Lors de la création de la CEDEAO, il n'y avait pas directement de sanction opérationnelle parce que tout simplement, derrière ces traités, il y a un esprit panafricanistes. On a voulu d'abord se regrouper et c'est ce qui a poussé les dirigeants peu à peu à mettre en place ces organisations. En 1975 au début, il n'y avait pas de sanction vigoureuse. Les traités se limitaient tout simplement à dire qu'en cas de manquement d'un Etat à ses obligations, la conférence des Chefs d'Etat va constater. Il n'y avait pas de sanctions directement opérationnelles. Il y avait une inefficacité notoire de sanction dans le traité. A partir de 1990, les Etats ont affiché leur ambition vers une intégration africaine qui est la supranationalité. Des règles supranationales. C'est à partir de 1990 que la CEDEAO a décidé de mettre les Etats membres devant leur responsabilité en mettant dans les traités des mécanismes de sanction efficace. Il y a une gamme de sanctions lorsqu'un Etat ne respectait pas ses obligations. Ça commençait d'abord par le rappel à l'ordre ensuite l'avertissement allant jusqu'à l'interdiction de porter de candidature en cas de vacance des postes. Tout ça, c'était l'esprit panafricaniste. Il y avait une gamme de sanctions pour que l'Etat, à chaque niveau de sanction, puisse revenir à de meilleur sentiment. L'objectif de l'organisation c'est le panafricanisme. C'est d'attirer les Etats et non de les contraindre. Il

ya des sanctions efficaces. Il y a même un régime des sanctions de 2012. Si un Etat ne respecte pas vis-à-vis du traité, il existe un régime de sanctions qui a été adopté en 2012 qui met les Etats devant leur responsabilité.

Mali Tribune : Ces sanctions se limiteront-elles à seulement la CEDEAO ou d'autres organisations peuvent aller dans la même direction ?

Dr. A. S. : Effectivement, la CEDEAO peut être accompagnée par d'autres organisations. Par exemple, les Nations Unies dans sa charte, en son chapitre 8 de l'ONU, prévoit que le Conseil de Sécurité peut collaborer avec les organisations sous-régionales. Ces organisations peuvent accompagner la CEDEAO dans le processus. Ce chapitre 8 prévoit que le Conseil de Sécurité peut collaborer avec les organisations pour gérer les crises au niveau sous-régionale.

Mali Tribune : Qu'est-ce que le Mali doit faire aujourd'hui ? Qu'est ce qui arrange le Mali ?

Dr. A. S. : Ce qui arrange le Mali, c'est le traité. Le Mali est un Etat signataire du traité de la CEDEAO. C'est un cadre d'intégration qui suppose la mise en place des règles supranationales. La Supranationalité, veut tout simplement le transfert de souveraineté partielle des Etats à l'organe supranational. Et l'intégration veut dire que les Etats acceptent la mise entre parenthèse partielle de leur souveraineté. Cela implique que toute décision prise par l'organisation, les Etats membres doivent respecter ces décisions. Parce que l'intégration passe par la mise en place de normes supranationale qui suppose que les Etats sont obligés de se soumettre aux différentes prises au niveau de l'organisation. Que cela soit les organes, c'est-à-dire la conférence des Chefs d'Etat, la Cour de Justice. C'est-à-dire si la Cour de Justice est amenée à prendre une jurisprudence, l'Etat concerné est obligé de se soumettre. C'est cela le vrai sens de l'intégration.

Propos recueillis par Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune

Transition : Lettre ouverte à la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) sur la situation du Mali



Monsieur le Président en exercice de la conférence de la CEDEAO ;

Monsieur le Président de la commission de la CEDEAO ;

Messieurs les Chefs d'Etat de la CEDEAO; Mesdames et Messieurs ;

Je viens à vous pour solliciter votre indulgence à l'égard de notre pays le Mali qui traverse une crise socio-sécuritaire inouïe. Vous vous impliquez à la mesure de votre possibilité. Merci pour les efforts que vous fournissez afin que notre pays, membre fondateur de la CEDEAO, soit stable.

Mesdames et Messieurs ;

Les incompréhensions entre le Mali et la CE-

DEAO sur la gestion de la transition ont eu pour conséquence des sanctions à l'égard de notre pays et de nos autorités de la transition avec à leur tête le Colonel Assimi Goita. Bien que le Colonel Assimi et le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop, ne soient pas sur la liste ; les sanctions concernent tous les Maliens. Après la déclaration du 07 novembre 2021, vous comptez les durcir si les autorités de la transition ne prennent pas des dispositions pour organiser l'élection présidentielle en février 2022. L'Union Européenne décide de vous soutenir dans cette lancée. Quelle union des africains !

Mesdames et Messieurs ;

Une grande majorité des Maliens et, en dehors du Mali, le peuple de la CEDEAO se pose des questions sur cette organisation sous régionale qui semble être plutôt interventionniste en cas de crise que préventiviste. Beaucoup de Maliens estiment que la CEDEAO ne cherche pas à les comprendre mais plutôt à se baser sur des questions de forme de la gestion du pays. Le Mali ne peut pas se dérober des protocoles ou des principes d'une organisation dont il est membre fondateur, mais il s'avère que le respect de ces principes ne fait pas l'affaire des Maliens, d'où la question de la prise en compte des préoccupations des peuples par la CEDEAO.

Mesdames et Messieurs ;

Le Malien entend le langage de la lutte contre la corruption qui a mis le pays à terre et a occasionné une insécurité inégalée. Le Malien entend le langage d'une justice pour tous au lieu qu'elle serve de moyens d'oppression d'un pouvoir. Le Malien a souffert de la manipulation politicienne pendant des années. Il souffre des conséquences d'un système éducatif qui ne répond pas à ses attentes. Il souffre des conséquences des lois prises à son nom et qui ne contribuent pas à l'amélioration des conditions de sa vie. Tels sont entre autres des soucis du patriote malien qui veut sentir la présence des autorités. C'est pourquoi, les coups d'Etat rencontrent moins de résistance au sein de la population, hormis certains acteurs politiques. Même ces acteurs politiques font des condamnations de forme. Sinon, ils prennent tous acte et reconnaissent implicitement la nécessité du changement opéré.

Mesdames et Messieurs ;

L'indulgence demandée par les Maliens ne vise pas la levée des sanctions mais plutôt vous invite à observer et à écouter le peuple malien en dehors des rapports sur papier. Les voies qui sont pour une prorogation de la transition et celles qui sont pour la tenue des élections doivent être toutes écoutées pour enfin décider de ce qui est bien pour les Maliens. Avec la venue de la démocratie, les élections ont emmené des clans au pouvoir, provoqué des crises post-électorales, des communautés déchirées pour des raisons politiques, etc. Qu'est-ce qu'il y a de plus normal que de voir les choses autrement au lieu de se focaliser sur des questions électorales ? Les sanctions que vous avez prises respectent vos principes mais ne font pas l'affaire du Mali. Les Maliens se posent des questions sur la sincérité de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel. La

chose qu'on ne dit pas ouvertement est que tout est question de jeu d'intérêt matériel et géostratégique ; les Maliens aussi doivent se battre pour leurs intérêts. Si vous tenez fermement à la tenue de ces élections, vous serez tenus également pour responsables des crises qui vont suivre car tenir les élections serait une totale mascarade.

Mesdames et Messieurs ;

Il y a eu trop de sang versé. Des femmes devenues veuves, des enfants devenus orphelins, des camps de l'armée malienne détruits, des champs brûlés, des bétails détruits, etc. La priorité de celui ou celle qui a perdu ses parents n'est pas les élections. Le défi à relever est la sécurité du pays. Nous vous invitons à revisiter le Mali dans son ensemble, à écouter les maliens de tout bord ; ainsi nous sommes certains que vous pourrez vous aider en aidant le Mali car vous comprendrez les vraies aspirations des Maliens.

Mesdames et Messieurs ;

Il est très facile de condamner un coup d'Etat, mais tant que les causes de ces coups ne sont pas combattues dans la région, tant que tout ce qui dérange le quotidien des populations n'est pas combattu, tant que des lois seront taillées sur mesure dans nos pays, assurez-vous qu'il y aura des renversements de pouvoir. Les crises des pays doivent pousser la CEDEAO à des réflexions sur son efficacité et son appropriation par les peuples membres. Les maliens ne comprennent pas que tout ce monde au chevet du Mali ne puisse pas en finir avec cette insécurité. Nous nous posons beaucoup de questions.

Mesdames et Messieurs ;

Encouragez les Maliens à discuter entre eux au lieu de brandir des sanctions qui ne font

qu'attiser la réticence des maliens à croire aux résolutions de la CEDEAO qui sont de plus en plus décriées dans la région.

Ne vous associez pas à des partenaires extérieurs pour vous sanctionner. Continuez le combat pour l'indépendance monétaire, car cette indépendance vous donnera une marge de manœuvre dans la gestion des ressources de la région. Saisissez cette force incomparable de notre région (ressources humaines, ressources minières, ressources agricoles, etc.) pour vous faire une place dans le monde. Encouragez les nations de la région à faire de la libre circulation des personnes et des biens une réalité. Soyez les maîtres de la sécurité dans notre région, unissez vos forces pour les peuples. Ne soyez pas les élèves des enjeux géopolitiques.

Mesdames et Messieurs ;

Pour terminer, les Maliens patriotes, jusqu'à la moelle des os, veulent avoir la main dans la gestion de leur pays sans aucune ingérence étrangère. Nous voulons asseoir les bases d'un Mali qui se relève une bonne fois pour toutes. Il y a eu trop de déceptions dans notre pays. Des partenaires sécuritaires ont échoué, laissez-nous le libre choix de faire ce qui est bon pour nous. On ne peut avoir de « maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales que par la promotion et le renforcement des relations de bon voisinage » qui est un de vos principes, sans que les peuples ne s'approprient pas de leur propre sécurité. Croyant à votre bonne compréhension, veuillez accepter, Mesdames et Messieurs, mes salutations les plus cordiales.

Yacouba Dao Email: tandio1986@gmail.com



Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme : Valorisation et promotion de l'Artisanat malien



Le ministre Andogoly GUINDO sur les sites des Tisserands et des Forgerons de Médine

Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly GUINDO, était en visite de terrain, le mardi 23 novembre 2021, sur le site des Tisserands et sur celui des Forgerons de Fantogo, sis au quartier de Médina Coura, en Commune II du District de Bamako. Le ministre était venu transmettre les encouragements des plus hautes autorités du Mali aux artisans du Mali et recueillir leurs préoccupations.

Le ministre GUINDO, accompagné de certains de ses collaborateurs et du Président de l'Assemblée Permanente des Chambres et Métiers du Mali (APCM), Mamadou Minkoro TRAORE, était venu passer le message d'encouragement des autorités de la Transition aux acteurs du sous-secteur de l'Artisanat, qui emploie au moins 41% de la population active du Mali. Il s'agissait en outre, pour le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, de s'enquérir des conditions de travail des acteurs du sous-secteur de l'Arti-

sanat en vue d'y trouver des solutions appropriées.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les Tisserands et les Forgerons du Mali ont toutes été passées en revue : manque d'intrants comme les fils de tissage, manque d'espaces de travail dédiés ou sécurisation des espaces existants, devenus les cibles privilégiées des prédateurs fonciers, précarité des emplois qui attirent de moins en moins de jeunes et qu'il faut absolument préserver... De toutes ces doléances des acteurs, le ministre a assuré avoir pris bonne note.

Le ministre a, au nom du Président de la Transition, Son Excellence Colonel Assimi GOÏTA et au nom du Chef de Gouvernement de la Transition, Son Excellence Dr Choguel Kokalla MAÏGA, salué les acteurs du sous-secteur dont la contribution à la valorisation du consommateur local, composante essentielle du programme de gouvernance du Gouvernement de la Transition, est au cœur de la refondation de la Nation malienne.

La politique de développement et de valorisation du sous-secteur de l'artisanat, initiée par

les autorités du Mali, passe aussi par la sécurisation des emplois, souvent précaires, mais aussi des sites de travail parfois convoités par des prédateurs fonciers. Le développement, la valorisation et la modernisation du sous-secteur exigent des sacrifices de la part de toutes les parties prenantes, de l'Etat mais aussi des artisans et de leurs faitières. Le ministre a également rappelé les efforts du Gouvernement de la République en vue de mieux organiser le sous-secteur qui, comme les autres secteurs de l'informel, a été durement secoué par les crises sécuritaire et sanitaire. La tenue prochaine du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA), pour lequel tout le Gouvernement est mobilisé, à commencer par le Président de la Transition, Son Excellence Colonel Assimi GOÏTA, malgré les restrictions budgétaires et le contexte sanitaire et sécuritaire propre au Mali, est la preuve de l'intérêt qu'accordent les plus hautes autorités du Mali à ce sous-secteur.

CC/MACIT

Contrat d'armement entre le Niger et la Turquie : Niamey diversifie ses partenaires militaires !

La fuite de millions de documents et transactions bancaires à la BGFI Bank révèle certaines des activités de l'ancien chef de l'État de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila. Dix-neuf médias et cinq ONG ont enquêté sur l'une de ses sociétés, Port de Fisher dont il devient actionnaire majoritaire en 2015. Port de Fisher était, en septembre 2018, le plus gros compte en volume de dépôts de la BGFI. Enquête réalisée avec Mediapart, De Standaard, KVF, NRC, PPLAAF et The Sentry.

L'information est désormais officielle. Mardi dernier, l'une des chaînes éditoriales du Niger (Télé Sahel) a confirmé « l'achat très prochain d'armements de fabrication turque au profit des forces de défense et de sécurité nigériennes ». Convenue, au cours d'un entretien téléphonique, entre les présidents Recep Tayyip Erdogan et Mohamed Bazoum, l'opération porterait sur un drone armé TB2, un avion de formation Hurkus et des véhicules blindés.

Ce n'est pas la première fois, que le Niger achète de l'armement avec un pays étranger. Toutefois, le présent contrat s'inscrit dans un contexte assez particulier. D'où sa super-médiatisation !

En effet - l'actualité le prouve-, la coopération militaire franco-africaine est largement décrite. Son efficacité est discutée, au regard de la recrudescence des attaques terroristes d'une part, et d'autre part, le double jeu de la France. L'opinion peine à comprendre l'attitude d'une France qui prétend combattre le terrorisme au Sahel, tout en ravitaillant militairement ses parrains supposés, en l'occurrence, les pétromonarchies du Golfe.

En Aout 2017, effet, dans un entretien au Point,

le président Emmanuel Macron déclarait lui-même : « Le Qatar et l'Arabie saoudite ont financé des groupements qui [...] ont [...] contribué au terrorisme ». Pourtant, quatre mois plus tard, le même Macron ne se gênera pas de vendre du matériel militaire de 11 milliards d'euros, au Qatar. Interrogé, il fera une volte-face en déclarant : « Je n'accuse personne, mais je veux une méthode professionnelle et simple. Faisons pays par pays des listes de structures que nous pensons liées au terrorisme, nous les partagerons avec nos partenaires ». Que dire ?

Ce double jeu, manifeste, contribue au décri de la France, en tant que partenaire. Plus significativement, il ravive les blessures d'une guerre dont les enjeux sont troubles, et les conséquences dramatiques.

Quoi qu'il en soit, les Chefs d'État du G5 Sahel se voient obligés de diversifier leurs partenaires pour prendre en compte les revendications des populations. Comme le fait le président Bazoum, avec la Turquie. Du reste, selon certains observateurs, l'actuel président nigérien entend prendre ses marques, par rapport à son prédécesseur jugé « très attaché » à la France. Toujours selon Télé Sahel, l'Etat

du Niger envisage renforcer aussi ses rapports avec l'Algérie. Quand on sait que ce pays se trouve en froid diplomatique avec la France, on ne peut manquer d'interroger le rapprochement du Niger.

Cela dit, on a du mal à expliquer la campagne de diabolisation orchestrée contre le Mali, lorsqu'il envisage de collaborer avec les russes, tandis que d'autres le font avec les turcs. Le Mali serait-il moins souverain que les autres États ? La Turquie serait-elle plus honorable que la Russie ? Cherchons l'erreur ! En attendant, espérons que les autorités de la transition malienne poursuivent les efforts de pacification du territoire, sans tourner le dos aux partenaires en fonction de leurs nationalités.

Enfin, le contrat d'armement entre le Niger et la Turquie confirme l'émergence d'une Turquie de plus en plus influente, en Afrique notamment. On se souvient qu'en Octobre 2021, a effectué un déplacement en Angola, au Nigéria et au Togo. A moins d'une clarification de sa diplomatie africaine, la France est en passe d'être supplanté par Erdogan.

Malik Wogo



Crise aux Antilles : L'obligation vaccinale, catalyseur d'une situation sociale explosive

Dans les rues du centre de Pointe-à-Pitre subsistent des traces d'anciens barrages composés de voitures retournées, calcinées, et de bidons d'essence. En attendant d'être nettoyés, ces vestiges d'affrontements avec la police freinent considérablement la circulation.

Dans la nuit de lundi à mardi 23 novembre, c'est en Martinique que la situation a été la plus tendue avec des tirs contre les policiers. En Guadeloupe, si les nuits sont plus calmes, les grévistes eux, continuent leurs barrages routiers. Au-delà de ces barrages, les Antillais n'ont pas l'impression d'être entendus par le gouvernement. Vu des Antilles, il est même difficile d'imaginer un scénario de sortie de crise. Il y a d'un côté le gouvernement qui souhaite dialoguer pour convaincre les anti-vaccins d'aller se faire vacciner justement et, de l'autre, des Antillais qui refusent catégoriquement l'obligation vaccinale et qui ont l'impression d'être pris pour des enfants qui n'auraient pas compris les bénéfices de la vaccination. Mais voilà, à cette hantise du vaccin viennent aussi se mêler des revendications plus sociales concernant le chômage des jeunes, le taux de pauvreté qui atteint 34% en Guadeloupe, les coupures d'eau potable.

En fait, l'obligation vaccinale a été le catalyseur de plusieurs problèmes qui affectent les Antillais, un peu comme, si l'on devait faire une comparaison, la limitation à 80km/h sur les routes qui a généré le mouvement des « gilets jaunes » en métropole.

D'ailleurs, sur les ronds-points et les barrages qu'occupent les grévistes, toutes ces revendications se mélangent de plus en plus et commencent à former un ensemble d'attentes qui sera difficile, pour le gouvernement, de contenter dans les jours qui viennent.

Un mouvement qui pourrait durer

Les soignants et pompiers qui refusent le vaccin ne sont plus payés depuis un mois maintenant. Mais, beaucoup disent avoir fait des économies en vue d'une grève de longue durée. Il ne faut pas oublier que justement,



comme cette contestation ne concerne plus uniquement l'obligation vaccinale, de nombreux Guadeloupéens et Martiniquais, y compris vaccinés, soutiennent et mènent aussi des actions. Certains grévistes nourrissent aussi un profond ressentiment contre la métropole. « Moi, je suis une Antillaise qui a vécu en France, qui a grandi en France. Moi, on m'a toujours fait comprendre que je n'étais pas chez moi en France, témoigne l'une d'entre elle. Aujourd'hui, depuis dix ans, je vis en Guadeloupe et je suis chez moi. Et j'estime que j'ai baissé la tête suffisamment pendant quarante ans, je ne vais pas baisser la tête maintenant. Je peux être la dernière ici à ne pas être vaccinée, je ne me vaccinerai pas ».

Le matin, lorsque les files d'attente s'allongent sur les routes à cause des barrages et parfois des échauffourées de la nuit passée, les Guadeloupéens disent malgré tout soutenir les grévistes. « Ils se battent pour nous tous », entend-on régulièrement.

Pour l'instant, en tout cas, aucune annonce faite par le gouvernement n'a, semble-t-il, convaincu un seul gréviste d'arrêter la mobilisation. Il y a beaucoup de solidarité. Vers 11 heures, vous allez voir des parents amener de l'eau, des jus, du pain, etc.

Sur les ronds-points, les grévistes plus déterminés que jamais

La situation en Guadeloupe suscite des remous à Paris. Le gouvernement subit les critiques grandissantes des oppositions sur sa gestion de la crise.

Le mardi 23 novembre, à l'Assemblée natio-

nale, la patronne des députés insoumis, Mathilde Panot, a vivement déploré la priorité accordée par les autorités à la réponse sécuritaire, alors que la crise est, selon elle, avant tout sociale : « L'été dernier, à l'hôpital de Pointe-à-Pitre, on comptait seulement deux infirmiers pour cent patients. Avec 20% de lits en moins, l'hôpital était devenu un mouroir. Mais rassurez-vous, le raid et le GIGN sont sur place. En Guadeloupe et en Martinique, la situation est très grave. Vous devez impérativement choisir la désescalade et le dialogue. On ne lutte pas contre une épidémie en réprimant le peuple. »

Des critiques qui n'ont pas plu au ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, chargé de représenter le Premier ministre, Jean Castex, à l'isolement après avoir été testé positif au Covid-19 : « Vous êtes mal placée pour aujourd'hui à attaquer le fait que nous ayons envoyé les forces de l'ordre, parce qu'encouragez-vous finalement ? Vous encouragez le désordre. Comme d'habitude, ce que vous voulez, c'est souffler sur les braises. Vous soufflez sur les braises tout simplement. Dès qu'il y a un problème quelque part, vous avez envie de l'exploiter. Vous n'aimez pas les solutions, vous aimez les problèmes. Aujourd'hui, ceux qui prennent des balles réelles, ce sont les forces de l'ordre et c'est ça qui devrait vous scandaliser. Soyons tous unis avec les Guadeloupéens pour le retour à un ordre public républicain. »

Source : RFI

Soudan : Malgré l'accord, les arrestations massives se poursuivent

Conformément aux termes de l'accord passé entre Abdallah Hamdok et le général al-Burhan, des personnalités politiques ont été libérées comme Omar al-Digair, chef du Parti du Congrès soudanais ou encore Yasir Arman du Mouvement de libération populaire du Soudan, Faisal Mohammed Saleh, ancien ministre de l'Information, ainsi que Saddiq Saddiq al-Mahdi, du parti Oumma. Mais la plupart des détenus restent sous les verrous et des arrestations se poursuivent, selon des avocats.



Min Hagak est un collectif d'avocats militants qui tente d'apporter un soutien juridique aux personnes détenues par les autorités. Pour Shaheen al-Sharif, l'accord signé dimanche ne donne aucune garantie : « Seuls six des représentants des partis politiques ont été relâchés. Mais un grand nombre d'entre eux sont toujours détenus. Certains sont visés par des charges graves. D'autre part, aucun membre des comités de résistance arrêté n'a été libéré malgré cet accord signé dimanche. Le même jour, de nouvelles arrestations ont eu lieu. La purge se poursuit. »

Des militants, des fonctionnaires, des journalistes ou de simples manifestants, le collectif tente de recenser toutes les arrestations à travers le pays.

« Depuis dimanche, il y a eu des arrestations de membres de comités de résistance à Gedaref, Kassala, el-Obeid ou Wad Madani. La plupart du temps, ils comparaissent devant des tribunaux d'urgence, comme à l'époque d'Omar el-Bachir. Certains sont accusés de

troubles à l'ordre public. D'autres font face à des charges plus graves comme insulte à l'armée ou espionnage et finissent directement en prison. »

Selon le décompte de ces avocats, il y aurait eu au moins 300 arrestations à Khartoum depuis le coup d'État et près d'un millier dans tout le pays.

« Éviter un bain de sang »

Trois jours après la signature d'un accord entre Abdallah Hamdok et le général al-Burhan, le pays est dans l'expectative. S'il satisfait plutôt la communauté internationale, cet accord ne remet pas en cause la mainmise des militaires sur la transition soudanaise.

Douze des dix-sept ministres issus des Forces pour la liberté et le changement ont rendu en main propre leur démission à Abdallah Hamdok. De nombreuses organisations de la société civile refusent le partenariat avec les putschistes.

Soixante-douze heures après son retour au

poste de Premier ministre, Abdallah Hamdok est sorti de son silence, mardi 23 novembre, pour expliquer pourquoi il avait signé un accord avec les militaires. « Il n'y a pas d'accord parfait, a-t-il dit à CNN. C'est un bon accord, un accord avec lequel on peut travailler et qui pourrait permettre une normalisation de la situation, et permettre au pays d'avancer. Nous avons signé cet accord afin de sauver la vie de notre peuple, afin d'éviter un bain de sang et remettre le pays sur les rails. Cet accord a le potentiel de débloquer la situation. Mais surtout, il peut nous permettre de revenir vers un processus politique qui nous amènera à des élections et au transfert du pouvoir à un gouvernement élu et permettra au peuple de choisir le gouvernement. »

Abdallah Hamdok a également ajouté qu'il allait travailler en vue de l'organisation d'élections crédibles en 2023, comme prévu par les accords de paix. De nouvelles manifestations sont prévues jeudi.

Source : RFI

Ligue des champions UEFA : Édouard Mendy et Chelsea vont en huitièmes

Édouard Mendy a vécu une belle soirée, ce 23 novembre 2021, avec une victoire 4-0 de Chelsea face à la Juventus Turin, synonyme de qualification pour les huitièmes de finale de la compétition. Lors du match fou (3-3) entre les Young Boys Berne et l'Atalanta Bergame, le Camerounais Nicolas Mouni Ngamaleu a été passeur décisif.

GROUPE E

Dynamo Kiev (Ukraine) – Bayern Munich (Allemagne) 1-2

Le défenseur Franco-Ivoirien Tanguy Kouassi était titulaire dans les rangs bavarois, tandis que le latéral sénégalais Bouna Sarr est entré en jeu après la pause. Il a été presque aussitôt averti.

FC Barcelone (Espagne) – Benfica Lisbonne (Portugal) 0-0

Le Marocain Adel Taarabt a passé une demi-heure sur le terrain, côté Benfica. Il repart de Barcelone avec un match nul et un carton jaune.

GROUPE F

Villarreal (Espagne) – Manchester United (Angleterre) 0-2

Le ManU du latéral anglo-congolais Aaron Wan-Bissaka a gagné et s'est qualifié pour les

huitièmes de finale, face au Villarreal du milieu nigérian Samu Chukwueze et de l'attaquant sénégalais Boulaye Dia. Ces deux derniers sont entrés en jeu en deuxième période.

Young Boys Berne (Suisse) – Atalanta Bergame (Italie) 3-3

Match fou auquel le Camerounais Nicolas Mouni Ngamaleu a contribué en étant passeur décisif sur le deuxième but suisse. Le Congolais Elia Meschak s'est également beaucoup démené pour l'attaque des Young Boys. L'attaquant franco-ivoirien Wilfried Kanga et l'attaquant suisse-congolais Felix Mambimbi ont eux aussi disputé cette rencontre.

GROUPE G

Séville FC (Espagne) – Wolfsburg (Allemagne) 2-0

Les Marocains Yassine Bounou et Munir El

Haddadi ont remporté un succès précieux face au Wolfsburg d'Aster Vranckx (Belgique/RD Congo).

Lille LOSC (France) – RB Salzbourg (Autriche) 1-0

Soirée victorieuse pour le latéral mozambicain Reinildo et le milieu offensif franco-ivoirien Jonathan Bamba. Le milieu belgo-sénégalais Amadou Onana s'est également montré à son avantage avec le LOSC. L'attaquant franco-comorien Isaac Lihadji a fait son apparition. Côté autrichien, il y avait le défenseur camerounais Jérôme Onguéné et le milieu malien Mohamed Camara.

GROUPE H

Chelsea (Angleterre) – Juventus Turin (Italie) 4-0

Nouvelle « clean sheet » pour le gardien sénégalais Édouard Mendy, par ailleurs nommé pour le titre The Best de meilleur portier de l'année 2021. Le Marocain Hakim Ziyech a été passeur décisif sur le dernier but de Chelsea, tandis que le défenseur anglo-sierra-léonais Trevoh Chalobah a ouvert le score pour les Blues d'une belle demi-volée.

Malmö (Suède) – Zénith Saint-Petersbourg (Russie) 1-1

Grosse frustration pour le milieu nigérian Bonke Innocent. Son Malmö semblait tenir une victoire 1-0 face au Zénith mais a finalement concédé le nul 1-1.

Source : RFI





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À N'Djamena, le 18 novembre 2021

Actualité des opérations

SITUATION MILITAIRE DU THÉÂTRE

Dans la bande sahélo-saharienne, la semaine a été marquée par la poursuite des actions de partenariat avec les forces locales, priorité de la force Barkhane, et le transfert de l'emprise de Tessalit aux forces maliennes.

AFRIQUE - Opération BARKHANE

Décollage A400M

Transfert de la base de Tessalit

- 22 véhicules (M4000)
- 200 x de base avec 10 véhicules blindés (logistique)
- matériel chasse (1 x 2 patrouilles par état), avion, 2 A400M engagés

AFRIQUE - Opération BARKHANE

Intervention de la chasse sur les Trois frontières

Partenariat de combat G7D solomondien et Forces armées nigériennes

AFRIQUE - Opération BARKHANE

11 Toulou : 1 OUI é enclavé et morte en puissance

11 Toulou et G7D : opération de harcèlement des D4T

Suivez l'actualité de la Force Barkhane sur Twitter : www.twitter.com/BARKHANE_OP
Contact relations publiques : ndj-emia.conscom@ops-bss.defense.gouv.fr



Le GTD Salamandre et les Forces armées nigériennes en opération dans le Liptako nigérien



Du 8 au 14 novembre 2021, le Groupement tactique désert 3 (GTD-3) Salamandre et une Compagnie spéciale d'intervention (CSI) des Forces armées nigériennes (FAN) ont réalisé une opération de grande ampleur dans la région du Liptako nigérien. Plus de 200 soldats ont été déployés près de Tin-n-Gara, où des opérations de reconnaissance, de bouclage, de ratissage et de contrôle de zone ont été menées en étroite collaboration. Pensée et élaborée de façon conjointe avec le Centre des opérations (CO) nigérien, cette opération s'intègre dans le programme de partenariat

militaire de combat mené par le GTD 3 basé au Niger.

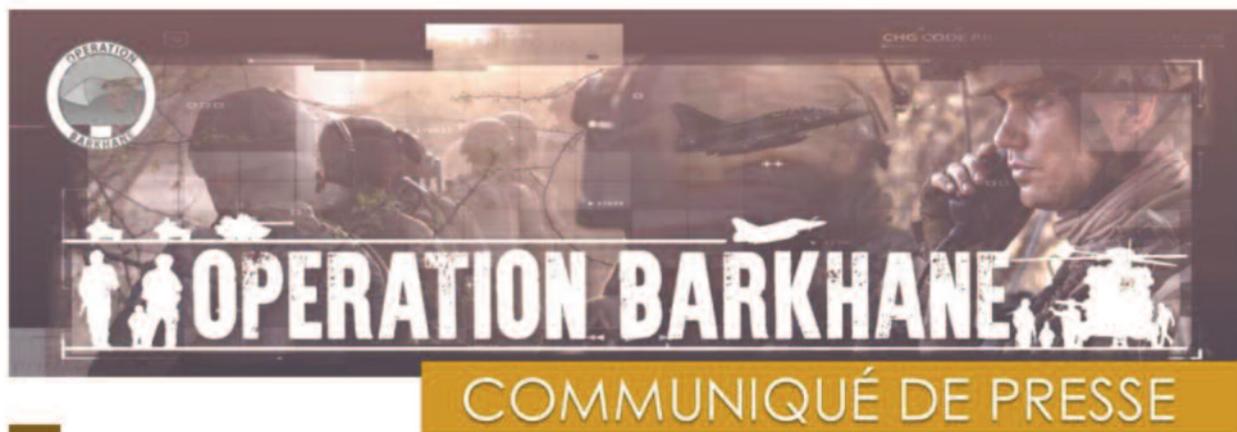
Les échanges fructueux avec les Nigériens, ainsi que leur parfaite connaissance de la zone d'action, ont permis dans un premier temps de mener des actions civilo-militaires. Les unités se sont ensuite engagées plus en profondeur, aux environs de Tin Gara et dans des zones menacées par les Groupes armés terroristes (GAT), traversant des villages marqués par leur récent passage.

Intervention de la force Barkhane sur les 3 Frontières au Sud de Labbezanga

Début novembre, un drone Reaper a détecté plusieurs dizaines de terroristes circulant à moto sur le point des Trois Frontières, puis se regroupant sur plusieurs emplacements au Niger. Deux Mirage 2000 en patrouille et des hélicoptères Tigre, en provenance de Gao, ont rapidement rallié la zone. Après une coordination entre la Force Barkhane et les Forces armées nigériennes (FAN), les moyens aériens ont engagé le combat avec les terroristes. 20 terroristes ont été neutralisés et leurs motos détruites.



Suivez l'actualité de la Force Barkhane sur Twitter : www.twitter.com/BARKHANE_OP
Contact relations publiques : ndj-emia.conscom@ops-bss.defense.gouv.fr



Task Force Takuba : L'ULRI 6 monte en puissance et l'ULRI 4 au combat



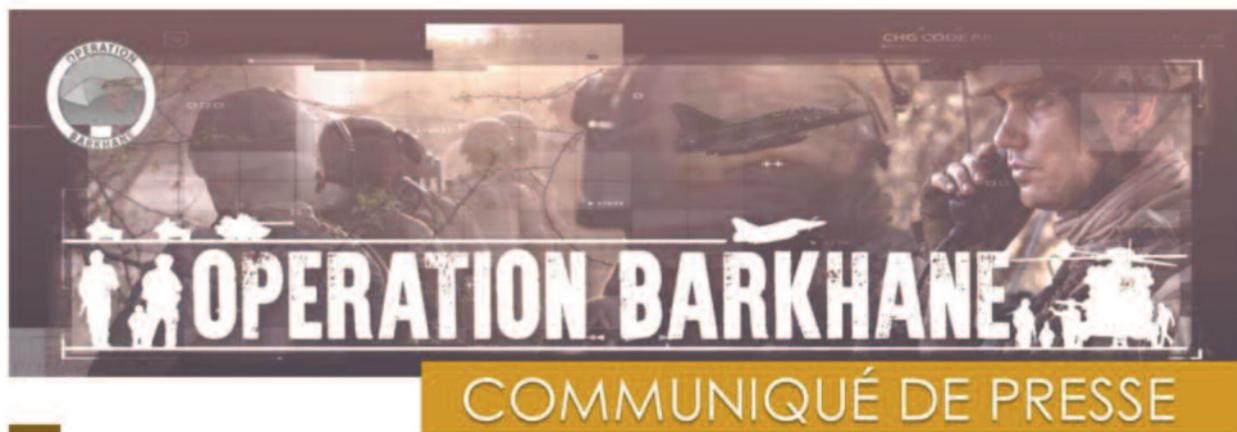
A Ménaka, l'Unité légère de reconnaissance et d'intervention (ULRI) 6 des Forces armées maliennes (FAMA) achève sa troisième semaine de formation initiale, encadrée et supervisée par le Task Group (TG) franco-tchèque. Les soldats maliens ont pu s'entraîner à la conduite de véhicule de nuit sous jumelles de vision nocturne, à l'infiltration et l'exfiltration en pick-up et au maniement de mitrailleuse lourde (type PKM). L'ULRI 6 poursuit sa montée en puissance pour être en mesure d'accompagner le TG franco-tchèque en

opération d'ici la fin du mois, afin de lutter contre les GAT dans le Liptako malien.

Par ailleurs, engagés en opération, le TG franco-estonien et l'ULRI 4 ont harcelé les GAT dans la région d'In Delimane. Après avoir sécurisé le marché et saisi de l'armement, les militaires ont poursuivi leurs opérations au sud de la RN20, dans la direction d'Ansongo. Le 15 novembre, ils ont riposté à une prise à partie violente par des combattants terroristes, à courte distance, et les ont neutralisés. À l'issue des tirs, les militaires maliens et européens ont découvert deux personnes (1 homme et 1 femme) blessées à proximité de la zone des combats. Elles ont immédiatement été prises en charge par le médecin du détachement Takuba. Elles ont été évacuées par les hélicoptères de la TF Takuba vers l'antenne chirurgicale de Ménaka. Leur pronostic vital n'est pas engagé.



Suivez l'actualité de la Force Barkhane sur Twitter : www.twitter.com/BARKHANE_OP
 Contact relations publiques : ndj-emia.conscom@ops-bss.defense.gouv.fr



Transfert de la base de Tessalit



L'adaptation du dispositif militaire français déployé dans la bande sahélo-saharienne, actée en juillet 2021 par le Président de la République et par ses homologues du G5 Sahel, se poursuit. Après celle de Kidal, l'emprise occupée par la force Barkhane à Tessalit a été transférée le 13 novembre aux Forces armées maliennes (FAMA). Les derniers soldats français ont quitté le site le 15 novembre.

Ce transfert a été progressif, maîtrisé et étroitement coordonné avec les FAMA et avec la

MINUSMA, dont un contingent de plusieurs centaines de militaires est déployé en permanence à Tessalit.

Ce transfert s'inscrit dans le cadre du partenariat de combat qui lie les forces françaises et les forces maliennes. Ainsi, les unités maliennes et françaises se sont entraînées ensemble pendant plusieurs semaines pour partager leurs savoir-faire et préparer la pleine prise en compte de l'emprise par une compagnie renforcée des FAMA. Différentes procédures de réassurance ont notamment pu être mises en œuvre. Des opérations de réassurance sont d'ailleurs planifiées dans les prochaines semaines.



Comme à Kidal, cette nouvelle étape dans l'adaptation du dispositif militaire français dans la bande sahélo-saharienne a été conduite dans de très bonnes conditions de dialogue avec les forces partenaires. Elle n'a pas rencontré de difficultés particulières.

Suivez l'actualité de la Force Barkhane sur Twitter : www.twitter.com/BARKHANE_OP
 Contact relations publiques : ndj-emia.conscom@ops-bss.defense.gouv.fr



Pour finaliser ce transfert, la Force Barkhane a conduit, entre le 13 et le 15 novembre, 12 rotations d'A400M, pour désengager près de 190 tonnes de fret dont 18 véhicules. 2 A400M ont été engagés dans cette manœuvre aérienne.

Suivez l'actualité de la Force Barkhane sur Twitter : www.twitter.com/BARKHANE_OP
Contact relations publiques : ndj-emia.conscom@ops-bss.defense.gouv.fr



Bélier (21 mars - 19 avril)

Des changements positifs sont en cours. Jupiter et Vénus en bon aspect à Uranus peuvent vous apporter des embellissements notables de votre situation. Saisissez les opportunités dès qu'elles se présentent. Vénus participe activement à l'amélioration de vos gains, surtout en rapport avec les contrats ou l'enseignement à l'étranger. C'est un moment agréable dont vous pouvez tirer parti pour concrétiser de vieux projets non aboutis.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous subissez quelques critiques infondées. Au travail l'ambiance se gâte. Est-ce la rançon du succès qui est inévitable ? Peu importe, vous ne supportez pas ce genre de situation. Aujourd'hui, vous réglez vos comptes avec les plus en vieux. Vous avez l'occasion de pouvoir faire quelques affaires intéressantes. La journée vous apporte des bonnes nouvelles. Votre porte-monnaie a l'occasion de grossir, et c'est à vous que revient la lourde tâche, vos efforts sont indispensables.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous avez tendance à vous rebeller un peu dans votre travail. Vous acceptez de moins en moins les critiques et pouvez contredire vos collègues. Tout ça pourrait générer quelques tensions intérieures dont vous n'êtes pas coutumier. Contrôlez-vous au maximum. Vous pourriez récolter les fruits d'efforts faits il y a longtemps au sujet d'un bien immobilier. Peut-être un prêt bancaire qui se termine ? Ou vous pourriez avoir une donation d'un parent proche, ce qui augmenterait votre patrimoine.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Concrétiser un rêve d'enfant revient vous hanter. Vous pourriez vous lancer dans une formation. L'épanouissement est vivement recherché. L'activité peut demander un sens de l'organisation et un travail en équipe. Ayez confiance en vous, allez de l'avant. Saturne en Capricorne vous laisse un peu frileux. Vous ne dépensez que lorsque c'est obligatoire. Les charges amputent votre budget loisirs. Vous savez que la situation demande des concessions. Vous prenez les choses avec le sourire et privilégiez la sécurité.



Lion (22 juillet - 23 août)

Un trigone Lune/Uranus vous poussera sûrement à refuser la routine et les habitudes. Vous serez très inventif dans votre domaine et vous ferez preuve de modernité. Votre besoin de sécurité vous donnera néanmoins une certaine stabilité et vous saurez vous positionner en spécialiste. De bons influx, qui arrivent de façon inopinée, vont vous apporter de la trésorerie et vous aurez de belles retombées financières de votre travail. Profitez-en pour faire un peu d'épargne pour les périodes moins fastes.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aujourd'hui vous faites face aux critiques de vos collègues, sauf que vous ne vous laissez pas faire, au contraire, s'il faut vous défendre, vous le faites sans états d'âme. À bon entendeur ! Vous êtes déterminé. Votre intégrité finit par payer. Vous faites face à des petites préoccupations d'ordre financier. Vous cherchez des solutions et des bons plans, mais rien n'y fait. Vous êtes anxieux, vos proches essaient de vous rassurer comme ils peuvent. Vous avez du grand soutien.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Au travail, sociabilité et souplesse sont vos plus grands atouts d'aujourd'hui. Votre charme naturel opère davantage encore parmi vos collègues. Votre popularité s'en trouve renforcée, pour votre plus grand plaisir ! Vous êtes la star du jour ! Vous pourriez subir quelques déconvenues dans vos finances. Soyez vigilant, essayer de ne pas trop vous emporter pour des choses sans importance. Gardez votre calme et faites confiance à votre grande intuition, elle peut s'avérer très utile.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez avec une conscience professionnelle. Cette attitude vous aide à évoluer comme souhaité. L'activité en équipe est possible. Votre investissement est important et on aime votre présence. Cette journée peut vous donner satisfaction. Avec Mars en Scorpion, il est réellement difficile de résister aux dépenses. Elles proviennent de vos invitations. La vie amicale contribue à des frais inhabituels. Vous pourriez avoir un léger découvert. Fort heureusement, cela s'annonce passager.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus pourrait aussi vous causer quelques soucis en vous rendant un peu trop agressif dans vos relations avec vos collègues de bureau. Un éclat est possible et vous pourriez le regretter ensuite, car il se peut qu'on vous en tienne ensuite rigueur. Vous avez l'occasion actuellement d'entretenir de bonnes relations avec votre banque. C'est le bon moment pour demander un prêt par exemple. Saturne qui cadre les situations vous apportera son soutien sur le long terme.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les influences planétaires vous offrent la possibilité de montrer vos compétences. Si vous jouez la modestie, vous aurez du mal à vous faire une place au soleil, alors que si vous exposez votre professionnalisme, vous avez la possibilité de percer. Malgré vos charges à payer et vos autres dépenses, vous vous pliez en quatre pour aider vos proches. Vous n'hésitez pas une seconde à les dépanner financièrement. Votre entourage apprécie vos élans de générosité, mais pour vous c'est normal.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au travail, vous avez tendance à rejeter un peu le côté conformiste qu'on pourrait vous imposer, avec une tendance à contredire systématiquement vos supérieurs. Attention à ne pas trop vous emporter, restez dans la tempérance le plus possible. Vous devenez très lucide concernant vos finances et ça vous aide à faire les bons choix. Vous êtes plus clairvoyant et devenez même idéaliste ! Tout cela contribue à vous faire voir les choses de manière différente et à vous maintenir un excellent moral !



Poisson (19 février - 21 mars)

Un cap essentiel est en marche. Vous prenez les devants. Grâce à votre réseau, vous trouvez de nouveaux contacts. Ils peuvent vous appuyer vers une nouvelle fonction. Votre ambition revient en force. Un premier rendez-vous avec un supérieur est probable. Vous avez un projet qui vous incite à mettre de l'argent de côté. C'est dans les déplacements et les loisirs que vous investissez une partie du salaire. Votre sécurité matérielle est bien là. Il vous suffit alors de savourer les loisirs, en toute sérénité.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23